

AB CARRELAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 8, rue des Brégeons – ZA des Mottais
35400 SAINT-MALO

491 305 660 RCS SAINT-MALO

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JANVIER 2026

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 31.802,12 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 31.802,12 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 31.802,12 euros

TOTAL :

31.802,12 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.



**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JANVIER 2026**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 31.802,12 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 31.802,12 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 31.802,12 euros

TOTAL :

31.802,12 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits
certifiés conformes**

La Gérance

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AB CARRELAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		8 RUE DES BREGEONS 35400 SAINT MALO		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 1 3 0 5 6 6 0 0 0 0 3 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/06/2025	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	22 000	AI		22 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 050	AK	3 227	822
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 778	AS	7 572	1 206
		Autres immobilisations corporelles	AT	15 995	AU	12 999	2 995
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	98	CV		98
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	50 921	BK	23 799	27 121
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 480	BM		3 480
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	72 252	BY		72 252
		Autres créances (3)	BZ	185 564	CA		185 564
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	150 000	CE		150 000
Disponibilités		CF	252 923	CG		252 923	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	443	CI		443	
	TOTAL (III)	CJ	664 663	CK		664 663	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	715 584	1A	23 799	691 784	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Cegid Group



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AB CARRELAGE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	456 354		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 802		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	493 656		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	127 633		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 990		
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 762		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	741		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	198 128		
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	691 784		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	195 728		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB CARRELAGE		Néant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracomunautaires	
		FA	FB	
		FD	FE	
		FG	FH	
		FJ	FK	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FC		
	Production vendue { biens * services *	FF		
		FI	1 069 211	
	Chiffres d'affaires nets *	FL	1 069 211	
	Production stockée*	FM		
	Production immobilisée*	FN		
	Subventions d'exploitation	FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP	1 286	
	Autres produits (1) (11)	FQ	1 334	
		FR	1 071 832	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS		
	Variation de stock (marchandises)*	FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU	443 179	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV	(3 480)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW	411 375	
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX	3 075	
	Salaires et traitements*	FY	93 525	
	Charges sociales (10)	FZ	58 623	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*	GA	2 679
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC	
			GD	
	Autres charges (12)	GE	1 266	
		GF	1 010 246	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GG	61 586
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GL	7 027	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GN		
	Différences positives de change	GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GP	7 027	
Total des produits financiers (V)		GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GR	12 045	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GS		
	Différences négatives de change	GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GU	12 045	
Total des charges financières (VI)		GV	(5 017)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GW	56 568	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise		SARL AB CARRELAGE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	7 233			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	7 233			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	16 590			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	76			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	16 666			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(9 432)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	15 334		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 086 093		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 054 291		
6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	31 802		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	16 594			
		- Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges		A1	1 286			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	44 154			
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			26 854			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	17 300	obligatoires	A9	26 854
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	17 300	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)		HS				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
		1 943					
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 647					
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		76					
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				7 233			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N					
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 691 785 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 802 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 000			22 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 050			4 050
Immobilisations incorporelles	26 050			26 050
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 860		3 082	8 779
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 471			7 471
- Matériel de transport	31 045		25 991	5 054
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 760		3 290	3 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	57 137		32 363	24 774
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	98			98
- Autres titres immobilisés	77		77	
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	175		77	98
ACTIF IMMOBILISE	83 361		32 440	50 922

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2025
Éléments achetés	22 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	22 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 933	295		3 228
Immobilisations incorporelles	2 933	295		3 228
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 785	869	3 082	7 572
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 970	309		6 279
- Matériel de transport	28 651	985	25 991	3 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 145	222	3 290	3 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 551	2 385	32 363	20 572
ACTIF IMMOBILISE	53 484	2 680	32 363	23 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 258 260 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	72 253	72 253	
Autres	185 564	185 564	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	443	443	
Total	258 260	258 260	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 198 128 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 400			2 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 991	63 991		
Dettes fiscales et sociales	5 763	5 763		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	125 975	125 975		
Produits constatés d'avance				
Total	198 128	195 728		2 400
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	37 720			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 37 180 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	3 125
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	961
ETAT AUTRES CH. A PAYER	433
Total	4 519

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	443		
Total	443		